

République Française
Département de l'Ain
Arrondissement de
Belley
Canton de Lagnieu



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 16/12/2022
N°2023-03

Nombre de conseillers
Présents : 11
Absents : 4
Excusés avec pouvoir : 3
Votants : 14

Date de convocation :
06/01/2023

Objet :
Chèques AMBLAMEX

L'an deux mil vingt-trois, le treize janvier, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.

Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Marie-Thérèse Villecourt, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, Cindy Rochereau et Messieurs Cédric Butzer, Alain Peillon, Denis Renault, Eric Elie.

Membres excusés : Emmanuel Petat (a donné procuration à Sandrine Bricourt) ; Ophélie Janaudy (a donné procuration à Marie-Thérèse Villecourt) Morgan Michalet (a donné procuration à Cédric Butzer).
Absent : Romain Grillot.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la commune offre chaque année aux employés municipaux des chèques cadeaux AMBLAMEX, chèques utilisables sur le territoire de la communauté de communes de la plaine de l'Ain, chez des commerçants référencés.

Ces chèques (pour une valeur de 30€) sont aussi offerts aux familles, lors de la naissance d'un enfant.

Cette année la commune a commandé 105 chèques de 10€ pour un montant de total 1050€.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater la somme de 1050€ à AMBLAMEX pour l'achat de ces 105 chèques cadeau.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents en rapport avec ce dossier.

Pour copie conforme,

Le Maire
Lionel KLINGLER



Accusé de réception en préfecture
001-210102133-20230113-2023_03-DE
Date de réception préfecture : 21/01/2023